

**ARCHITECTURE DE L'OFFRE DE FORMATION - Formations de santé**

**UNIVERSITE rennes 1**

**DFGSMa**

**Premier cycle**

**maïeutique**

**Organisation de la formation**

Parcours personnalisés	<p>Concernant les UE Optionnelles, nous avons cette année explicité plus clairement aux étudiants l'organisation sur la totalité de la formation. Ainsi, ils peuvent s'engager dans des UE libres qui demandent un investissement sur plusieurs années de formation.</p> <p>En SMA2 : Une UE optionnelle de 3 ECTS est organisée à l'école et est obligatoirement suivie par la totalité de la promotion. Elle comprend une initiation à l'éducation pour la santé (10h/1ECTS), une initiation aux bases de la communication (10h/1ECTS) et une présentation de la démarche de prise en charge en addictologie (10h/1ECTS).</p> <p>En SMA3 : un travail personnel d'application pratique en addictologie fait suite à la présentation faite en SMA2, avec restitution en groupe et est aussi obligatoire pour tous les étudiants de la promotion (1ECTS).</p> <p>2ECTS sont laissés au libre choix des étudiants : cursus parallèle en licence ou master, formations spécifiques (yoga, massage, portage des bébés, langue des signes, théâtre,...)</p>
Enseignement des langues étrangères	20 heures d'enseignement / évaluation en SMA2 <sup>e</sup> année, et 20 heures d'enseignement en SMA3 <sup>e</sup> année. L'enseignement et l'évaluation sont assurés par le SCELVA (ur1)
Nouvelles méthodes pédagogiques: numérique, simulation...	A ce jour, l'enseignement numérique est à l'étude au niveau du Pôle des instituts de formation du CHU. La simulation basse fidélité est très utilisée en apprentissage pratique, notamment en SMA2. Deux ateliers de simulation haute fidélité sont mis en place en SMA3 dans le cadre des situations d'urgence
Organisation du Certificat de Compétence Clinique	Le CSCT dans sa forme officielle est sans objet en DFGSMa : appartient aux épreuves du diplôme d'état. Par contre, des évaluations des compétences pratiques et cliniques sont réalisées pendant la formation et sont précisées dans les MCC. Elles contribuent à la validation de l'UE clinique
<b>Stages hospitaliers</b>	
Procédure mise en place pour le suivi et l'évaluation des stages	Une sage-femme enseignante est dédiée à cette fonction à hauteur d'un 1/2 ETP. Sa mission est d'organiser et de planifier les stages, d'adapter le parcours de stage au besoins spécifiques de l'étudiant (notamment en cas de redoublement). De plus, la sage-femme référente de l'année de formation collige les fiches de validation de stage au fur et à mesure, et réalise un bilan à chaque retour de stage en promotion entière. Des bilans réguliers ont lieu entre les responsables des unités de soins et l'équipe pédagogique.
Procédure d'agrément des stages	présentation des nouveaux lieux de stage en Conseil Technique pour validation.
Stages ambulatoires	les étudiants sont amenés à réaliser de nombreux stages auprès des sages-femmes libérales, des praticiens gynécologues libéraux, ainsi que dans des structures d'hospitalisation accueillant des patientes en hopital de jour, en HAD.
<b>Partenariats</b>	
Internationalisation des formations	pas d'objet en DFGSMa
<b>Passerelles entrantes</b>	